

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 15

L'an deux mille vingt-deux, le 22 mars, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Salle du Conseil Municipal à la MAIRIE DE DELME, après convocation légale sous la Présidence de Monsieur Loïc KLOPP, Maire.

Date de la convocation
16.03.2022

Etaient présents : M. Loïc KLOPP, M. Philippe EULRY, M. Emmanuel COLSON, Mme Elisabeth CHABEAUX, Mme Christelle PILLEUX, Mme Francine FRANCOIS, M. Claude CORSAINT, Mme Claire MATHE, M. Michel FORFERT, Mme Christelle LEDIG
Etaient absents :
Mme Monique GUDIN a donné procuration à Mme Francine FRANCOIS
M. Didier THESE a donné procuration à Mme Christelle PILLEUX
Mme France BERETTA a donné procuration à Mme Claire MATHE
M. Xavier GROSCLAUDE a donné procuration à M. Emmanuel COLSON
M. Stéphane BOURGUIGNON a donné procuration à Mme Christelle LEDIG

Un scrutin a eu lieu, Madame Francine FRANCOIS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

1. Budget Annexe – Lotissement les Terrasses d'Hélios » - Compte Administratif 2021

Monsieur Philippe EULRY, 1^{er} adjoint, donne lecture aux membres du Conseil Municipal, du Compte Administratif 2021.

En 2021, les dépenses HT sont :

- Rétablissement bornes : 1 800.00 €
- Déplacement poteaux d'éclairage : 2 063.50 €
- Elagage de haies : 1 307.50 €
- Travaux de finition lotissement – LINGENHELD : 74 586.27 €
- Honoraires – TECHNI CONSEIL : 2 889.15 €
- Les écritures de stock

Les recettes sont :

- 5 parcelles vendues
Lot N°3 – LAURENT 52 500.00 €
Lot N°4 – NICOLAS 55 500.00 €
Lot N°6 – GAUTHIER 56 500.00 €
Lot N°19 – ARZ 63 500.00 €
Lot N°21 – GERMAIN B. 57 500.00 €
- Participation au déplacement poteaux d'éclairage : 859.78 €
- Les écritures de stock

Le Compte Administratif 2021 peut se résumer ainsi :

Recettes de fonctionnement	+ 321 638.60 €
(-) Dépenses de fonctionnement	- 82 646.42 €
Solde d'exécution de fonctionnement 2021	+ 238 992.18 €
Solde d'exécution 2020 reporté	- 8 848.44 €

Recettes d'investissements	+ 0.00 €
(-) Dépenses d'investissements	- 82 646.42 €

Solde d'exécution d'investissements 2021	- 82 646.42 €
Solde d'exécution 2020 reporté	- 22 533.16 €

Monsieur le Maire se retire de la séance lors du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Compte Administratif 2021 présenté.

2. Budget Annexe – Lotissement les Terrasses d'Hélios » - Compte de Gestion 2021

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal, du Compte de Gestion 2021, établi par Madame le Receveur Municipal :

Recettes de fonctionnement	+ 321 638.60 €
(-) Dépenses de fonctionnement	- 82 646.42 €
Solde d'exécution de fonctionnement 2021	+ 238 992.18 €
Solde d'exécution 2020 reporté	- 8 848.44 €
Recettes d'investissements	+ 0.00 €
(-) Dépenses d'investissements	- 82 646.42 €
Solde d'exécution d'investissements 2021	- 82 646.42 €
Solde d'exécution 2020 reporté	- 22 533.16 €

Les chiffres du Compte de Gestion 2021 étant identiques à ceux présentés au Compte Administratif 2021, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion 2021 présenté.

3. Budget Annexe – Lotissement les Terrasses d'Hélios » - Affectation du résultat 2021

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, suite aux votes des Comptes Administratifs et de Gestion 2021, la nécessité de statuer sur l'affectation du résultat 2021, constatant que le Compte de Gestion laisse apparaître :

Un déficit antérieur de fonctionnement	- 8 848.44 €
Un résultat de fonctionnement 2021 de	+ 238 992.18 €

Soit un excédent de fonctionnement au 31.12.2021	+ 230 143.74 €
Un déficit d'investissement reporté de	- 22 533.16 €
Un solde d'investissement 2021 de	- 82 646.42 €

Soit un déficit d'investissement au 31.12.2021	- 105 179.58 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- Reporter l'excédent de fonctionnement cumulé soit 230 143.74 € au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté – Recettes ».
- Reporter le déficit d'investissement cumulé soit 105 179.58 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté – Dépenses ».

4. Budget Général – Compte Administratif 2021

Monsieur Philippe EULRY, 1^{er} Adjoint, donne lecture aux membres du Conseil Municipal, du Compte Administratif 2021.

Il rappelle les « reste à réaliser » indiqués tant :

En recettes d'investissement : 146 421.60 €

En dépenses d'investissement : 1 007 664.67 €

Le Compte Administratif 2021 peut se résumer ainsi :

Recettes de fonctionnement	+	1 065 839.64 €
(-) Dépenses de fonctionnement	-	861 260.56 €
Solde d'exécution de fonctionnement 2021	+	204 578.78 €
Solde d'exécution 2020	+	0.00 €
Recettes d'investissements	+	459 309.95 €
(-) Dépenses d'investissements	-	249 146.34 €
Solde d'exécution d'investissements 2021	+	210 163.61 €
Solde d'exécution 2020	+	378 338.32 €

Monsieur le Maire se retire de la séance lors du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Compte Administratif 2021 présenté.

5. Budget Général – Compte de Gestion 2021

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal, du Compte de Gestion 2021, établi par Madame le Receveur Municipal :

Recettes de fonctionnement	+	1 065 839.64 €
(-) Dépenses de fonctionnement	-	861 260.56 €
Solde d'exécution de fonctionnement 2021	+	204 578.78 €
Solde d'exécution 2020	+	0.00 €
Recettes d'investissements	+	459 309.95 €
(-) Dépenses d'investissements	-	249 146.34 €
Solde d'exécution d'investissements 2021	+	210 163.61 €
Solde d'exécution 2020	+	378 338.32 €

Les chiffres du Compte de Gestion 2021 étant identiques à ceux présentés au Compte Administratif 2021, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion 2021 présenté.

6. Budget Général – Affectation du résultat 2021

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, suite aux votes des Comptes Administratifs et de Gestion 2021, la nécessité de statuer sur l'affectation du résultat 2021, constatant que le Compte de Gestion laisse apparaître :

Un excédent antérieur de fonctionnement	+	0.00 €
Un excédent de fonctionnement 2021 de	+	204 578.78 €
Un excédent d'investissement reporté de	+	378 338.32 €
Un excédent d'investissement 2021 de	+	210 163.61 €

Soit un excédent d'investissement au 31.12.2021	+	588 501.93 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- Affecter le solde de l'excédent de fonctionnement de 204 578.78 € au compte 1068 « affectation complémentaire en réserves »
- Reporter l'excédent d'investissement cumulé soit 588 501.93 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté – Recettes ».

7. Dossier WOLFF/Commune de DELME – Défense devant le Tribunal Administratif et la Cour Administrative d'Appel de NANCY

Par lettre en date du 28 février 2022, Monsieur le Secrétaire greffier en chef de la Cour Administrative d'Appel de NANCY nous transmet la requête N°22NC00453 présentée par la SELAS DEVARENNE ASSOCIES GRAND EST – 16 Cours d'Ormesson – 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, avocats, pour Madame Marie-Paule WOLFF, Monsieur Christophe PORCO GALLINA et Madame Anne-Marie LEPAGE épouse PORCO GALLINA.

Cette requête vise l'annulation du jugement rendu par le Tribunal Administratif de STRASBOURG le 03 février 2022 dans l'instance N°20/01089.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à ester en justice dans l'instance ci-dessus rappelée
- de désigner comme avocat SOLER-COUTEAUX & ASSOCIES – 6 rue de Dublin – CS20029 SCHILTIGHEIM – 67014 STRASBOURG pour défendre la Commune dans cette affaire.

8. Divers - Salle Saint-Exupéry – Demande de remboursement – APEED

L'APEED – Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Delme – sollicite le remboursement des frais de location de la salle Saint-Exupéry pour l'organisation de :

- la Teen-party pour les collégiens le 05 mars 2022 : 100.00 €
- l'après-midi récréatif « Carnaval » le 06 mars 2022 : 100.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le montant de la subvention accordée :

- APEED – 200.00 € (deux cents euros)

et en autorise le mandatement à l'article 6574 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
1	7.1	Finances locales – Décisions budgétaires	Budget Annexe – Lotissement les Terrasses d’Hélios » - Compte Administratif 2021	2022/006
2	7.1	Finances locales – Décisions budgétaires	Budget Annexe – Lotissement les Terrasses d’Hélios » - Compte de Gestion 2021	2022/006
3	7.1	Finances locales – Décisions budgétaires	Budget Annexe – Lotissement les Terrasses d’Hélios » - Affectation du résultat 2021	2022/006
4	7.1	Finances locales – Décisions budgétaires	Budget Général – Compte Administratif 2021	2022/007
5	7.1	Finances locales – Décisions budgétaires	Budget Général – Compte de Gestion 2021	2022/007
6	7.1	Finances locales – Décisions budgétaires	Budget Général – Affectation du résultat 2021	2022/007
7	5.8	Décision d’ester en justice	Dossier WOLFF/Commune de DELME – Défense devant le Tribunal Administratif et la Cour Administrative d’Appel de NANCY	2022/007
8	7.5	Finances locales – Subventions	Divers - Salle Saint-Exupéry – Demande de remboursement – APEED	2022/007

NOM / PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
KLOPP LOIC	MAIRE	
EULRY PHILIPPE	1 ^{er} ADJOINT	
GUDIN MONIQUE	2 ^{ème} ADJOINT	A donné procuration à Mme FRANCOIS
COLSON EMMANUEL	3 ^{ème} ADJOINT	
CHABEAUX ELISABETH	4 ^{ème} ADJOINT	
PILLEUX CHRISTELLE	CONSEILLER MUNICIPAL	
FRANCOIS FRANCINE	CONSEILLER MUNICIPAL	
CORSAINT CLAUDE	CONSEILLER MUNICIPAL	
THESE DIDIER	CONSEILLER MUNICIPAL	A donné procuration à Mme PILLEUX
BERETTA FRANCE	CONSEILLER MUNICIPAL	A donné procuration à Mme MATHE
GROSCLAUDE XAVIER	CONSEILLER MUNICIPAL	A donné procuration à M. COLSON
MATHE CLAIRE	CONSEILLER MUNICIPAL	
FORFERT MICHEL	CONSEILLER MUNICIPAL	
LEDIG CHRISTELLE	CONSEILLER MUNICIPAL	
BOURGUIGNON STEPHANE	CONSEILLER MUNICIPAL	A donné procuration à Mme LEDIG

